



# TETE DE RIVIERE REGIONALE MARIGNANE

12 MARS 2023

J14 et J16

## 1. ORGANISATION

Organisée par le club d'aviron de Marignane, la ligue Sud-PACA Aviron et le CD13 Aviron en sus des courses Juniors et Séniors organisées sous la tutelle de la zone sud-est.

*Attention* : pour les J18 Séniors et Handi se référer à la fiche technique de la ZONE SUD- EST.

## 2. DESCRIPTIF

Parcours chronométré de 3000m pour les J14 et J16 en bateaux courts.

## 3. LIEU

Club Marignanais des Sports d'Aviron, route du canal – 13700 Marignane

Tel : 06 07 82 39 95

## 4. ENGAGEMENTS & EPREUVES

Ils doivent être réalisés sur le serveur fédéral :

<https://ffsa-goal.multimediabs.com>

### IDENTIFICATION DE L'ÉVÈNEMENT

Catégorie	Compétition
Type	Tête de rivière
Nom	TETE DE RIVIERE J16 J14
Lieu	CANAL DU ROVE - 13700 MARIGNANE - FRANCE
Structure organisatrice	LR13 - LIGUE AVIRON SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Date de début	12/03/2023
Date de fin	12/03/2023
Code	2023193
Ouverture inscriptions	26/02/2023 05:30
Clôture inscriptions	05/03/2023 22:30

+ Message informatif

De 1 à 6 sur 6

NB RÉSULTATS PAR PAGE 50



< 1 >

CODE	NOM	ORDRE	NOMBRE D'INSCRITS	
J16H1x	Skiff Junior J16 Homme	1	0	
J16H2-	Deux de pointe sans barreur Junior J16 Homme	2	0	
J16F1x	Skiff Junior J16 Femme	3	0	
J16F2-	Deux de pointe sans barreur Junior J16 Femme	4	0	
J14H1x	Skiff Jeune J14 Homme	5	0	
J14F1x	Skiff Jeune J14 Femme	6	0	



## TETE DE RIVIERE REGIONALE MARIGNANE

12 MARS 2023

J14 et J16

Le coût de l'engagement est de **5,00 € par siège**.

Afin de valider votre inscription, les chèques (libellés à l'ordre de «Club Marignanais des sports d'aviron») devront être remis lors de la réunion des délégués. Les forfaits après la clôture internet sont dus.

**ATTENTION ! Les engagements se sont possible s que pour des rameurs titulaires du Brevet d'aviron Eaux intérieures Niveau 3 (ex aviron d'or)**

### 5. PARCOURS

Les couloirs de remontée et de course sont séparés par des bouées. La sécurité est assurée tous les 1000 mètres. (Voir plan)

### 6. HORAIRES

Les courses organisées par le club de Marignane se déroulent suite aux courses organisées par la zone sud Est (Juniors, Seniors), approximativement à partir de 13h00.

### 7. DISPOSITIONS GENERALES

8.1 Réunion des délégués en VISIO à 18h le samedi 11 mars.

Lien pour la visio : <https://us02web.zoom.us/j/85978680777?pwd=K3Jua2M5NUgxaWhUK2tuN3dxbIFxZz09>

Les forfaits, rajouts et modifications doivent être communiqué par mail à [gael.depierre@ffaviron.fr](mailto:gael.depierre@ffaviron.fr)

7.2 **Les numéros** : La distribution se fera au même moment que pour la TR de Zone, dès 8h contre une caution de 10 €.

7.3 Les rotations de bateau ne sont pas prises en considération si elles perturbent le programme horaire de la régates les retardataires partiront en fin de programme.

7.4 Les départs : l'écart entre les bateaux est de 30 secondes.

7.5 Les programmes ne sont pas fournis par l'organisation, ils seront consultables directement sur Crewtimer.com

7.6 La sécurité est assuré par des spécialiste (pompier, plongeurs, secouriste).

7.7 L'arbitrage est assuré par les arbitres de la LR13.

### 9. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Sur les sites de la ligue de Sud-Paca Aviron : [www.avionsudpaca.com](http://www.avionsudpaca.com)

Le comité d'organisation.